

### **Introduction :**

L'école de Genève est un établissement français à l'étranger, homologué par l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) avec accord de partenariat selon les conditions attendues telles que :

- la conformité aux programmes d'enseignements français
- la conformité aux principes d'organisation pédagogique et éducative
- des enseignements dispensés par des enseignants titulaires (MEN)
- la présence d'un nombre conséquent d'élèves de nationalité française.

La direction de cette école particulière, pour laquelle un décharge de 25% d'enseignement est accordée, appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique, du partenariat et de la gestion des ressources humaines.

### **Contexte de l'école :**

L'école primaire française de Genève est située au 3 chemin des Vergers à GENEVE. Sa structure se compose de 6 classes de la GS au CM2 et sa direction bénéficie d'une décharge d'enseignement de 25%.

Cette unité accueille un public scolaire très favorisé, prioritairement de nationalité française (88 %) et dans la mesure des places disponibles, d'autres nationalités (10% sont des «nationaux» et 2 % des étrangers tiers). Les élèves suivent la dernière année du cycle 1 (GS) et 5 années d'école élémentaire. L'effectif global est d'environ 150 élèves chaque année. A l'issue de leur scolarité primaire, 75% des élèves poursuivent leur scolarité dans le système suisse avec pour moitié d'entre eux l'objectif de préparer la Matura et pour l'autre moitié le Baccalauréat français. Les 25% restant poursuivent leur cursus en France.

L'équipe pédagogique est particulièrement stable et majoritairement expérimentée. Elle compte sept enseignants dont un exerçant la décharge du directeur (25%). Tous sont titulaires de l'Education nationale, recrutés sur poste à profil par le département de la Haute-Savoie et rattachés à la circonscription Annemasse 1. A ces personnels titulaires viennent s'ajouter des personnels recrutés locaux pour l'enseignement des langues, un intervenant pour l'EPS, une ATSEM.

L'enseignement des langues dispensé à l'école française de Genève est centré sur la langue anglaise et se couple avec une initiation à l'allemand à partir du CM1 à raison d'une heure par semaine. L'ouverture de l'école sur les langues et les cultures européennes est le 1er axe du projet d'école.

L'école fonctionne selon un rythme particulier, quatre jours par semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Les élèves bénéficient d'heures d'enseignements supplémentaires pour compenser ce rythme hebdomadaire particulier. Ainsi six jours de classe en dehors des horaires habituels ont lieu dans l'année : reprise par dérogation la dernière semaine d'août, jours fériés travaillés.

L'école ne propose pas d'accueil périscolaire. Lors de la pause méridienne l'école propose une restauration scolaire où les élèves déjeunent sous la responsabilité des enseignants.

### **Définition du poste et des missions :**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention particulière au travail partenarial pour une insertion réussie dans le milieu local. Le projet d'école est un levier essentiel pour construire le parcours de réussite de chaque élève.

### **Compétences et qualités requises :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au regard

- de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs...);
- du rayonnement de l'école française à l'étranger.

Le/la candidat(e) devra :

- manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ;
- percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;
- connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;
- savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ;
- témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- faire preuve d'un grand investissement en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école ;
- impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ;
- valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves ;
- s'engager à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Le directeur ou la directrice transmettra annuellement un rapport d'activité, qui constituera un des supports de son évaluation professionnelle.

Le/la candidat(e) devra être inscrit(e) sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. La détention d'un CAFIPEMF sera appréciée.